



Conservatoire
des Espaces Naturels
du Languedoc-Roussillon



Pôle relais lagunes méditerranéennes

Etat des lieux du tourisme sur le littoral du Languedoc-Roussillon



Crédit photos : SIEL

Réalisé par Laura LECOLLE¹

¹ : Pôle relais lagunes méditerranéennes – Conservatoire des Espaces Naturels du Languedoc-Roussillon

Mai 2008

- SOMMAIRE -

ACRONYMES	4
Introduction	5
Préambule.....	5
1. Les objectifs du rapport.....	5
2. La zone d'étude.....	5
3. Quelques éléments généraux sur le tourisme en Languedoc-Roussillon.....	6
3.1. La fréquentation touristique.....	6
3.2. La saisonnalité du tourisme régional.....	7
3.3. La place du tourisme dans l'économie nationale et régionale.....	7
I. Structuration des acteurs et grandes orientations touristiques en France et en Languedoc-Roussillon	9
1. Structuration des acteurs du tourisme et de l'environnement en France et en Languedoc-Roussillon.....	9
2. Les grandes orientations touristiques en France et en Languedoc-Roussillon.....	10
II. Etat des lieux de l'offre touristique actuellement proposée sur le littoral du Languedoc-Roussillon	13
1. L'offre touristique des territoires littoraux.....	13
2. La capacité d'accueil.....	18
2.1 Définition.....	18
2.2 La capacité d'accueil du Languedoc-Roussillon et des grandes villes littorales.....	18
2.3. La capacité d'accueil sur les différents territoires littoraux.....	19
3. La fréquentation.....	22
3.1. Quelques exemples de villes à forte fréquentation.....	22
3.2. La fréquentation des différents territoires littoraux.....	22
III. Impacts de l'activité touristique sur le littoral du Languedoc-Roussillon	25
1. Impacts socio-économiques.....	25
1.1. Les retombées économiques au niveau du Languedoc-Roussillon.....	25
1.2. Les impacts sociaux sur les territoires littoraux.....	26
2. Impacts sur les espaces naturels.....	26
Conclusion : enjeux liés au développement de l'écotourisme sur les zones humides du Languedoc-Roussillon	28
BIBLIOGRAPHIE	30
WEBOGRAPHIE	32
COMMUNICATIONS PERSONNELLES	33

ACRONYMES

ADENA : Association de Défense de l'Environnement et de la Nature des Pays d'Agde ;
APBT : Association Pour le Bassin de Thau ;
CAPM : Communauté d'Agglomération Perpignan Méditerranée ;
CDT : Comité Départemental du Tourisme ;
CG : Conseil Général ;
CR : Conseil Régional ;
CRT : Comité Régional du Tourisme ;
DOCOB : DOcument d'Objectifs ;
DPM : Domaine Public Maritime ;
MEDD : Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable ;
ODT : Office Du Tourisme ;
PADD : Projet d'Aménagement et de Développement Durable ;
PACA : Provence Alpes Côte d'Azur ;
PASER : Plan d'Action Stratégique de l'Etat en Région ;
PDD : Plan de Développement Durable ;
PIB : Produit Intérieur Brut ;
PNR : Parc Naturel Régional ;
PRDFP : Plan Régional de Développement des Formations Professionnelles ;
RIVAGE : Regroupement Intercommunal de Valorisation, d'Aménagement et de Gestion de l'Etang de salses-leucate ;
RN : Réserve Naturelle ;
RNM : Réserve Naturelle Marine ;
SCOT : Schéma de COhérence Territoriale ;
SDT : Schéma Départemental de Développement Touristique ;
SMBT : Syndicat Mixte du Bassin de Thau ;
SMBVA : Syndicat Mixte de la Basse Vallée de l'Aude ;
SMCG : Syndicat Mixte Camargue Gardoise ;
SMGEO : Syndicat Mixte de Gestion de l'Etang de l'Or ;
SNB : Stratégie Nationale pour la Biodiversité ;
SRB : Schéma Régional de la Biodiversité ;
SRADDT : Schéma régional d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire ;
SRDT : Schéma Régional de Développement Touristique.

Préambule

Tout au long de ce rapport, le terme « *tourisme* » sera utilisé au sens large, c'est à dire pour qualifier à la fois les visiteurs « étrangers au territoire » et les visiteurs locaux, ce qui n'est pas le cas pour la définition littérale du mot, qui englobe uniquement le premier type de visiteurs.

Le terme d' « *activité touristique* » sera alors à considérer comme un équivalent au terme d' « *activité récréative* ».

Toutefois, il est important de signaler que ces deux types de visiteurs ne fréquentent pas toujours les mêmes endroits (ex : certaines plages sont plus fréquentées par des locaux, d'autres par des visiteurs extérieurs au territoire) et ne pratiquent pas toujours non plus les mêmes activités.

1. Les objectifs du rapport

Ce rapport est élaboré dans le cadre d'un projet visant à faire émerger une « dynamique » d'écotourisme au niveau des zones humides littorales du Languedoc-Roussillon.

Il a pour objectif de faire un état des lieux du tourisme littoral actuellement proposé en Languedoc-Roussillon et ainsi permettre de mieux cerner les enjeux du développement d'une offre écotouristique.

⇒ Dans un premier temps, plusieurs documents d'orientation et de « référence » concernant le développement du tourisme au niveau national, régional et départemental sont présentés, ainsi qu'un schéma illustrant la structuration des acteurs du tourisme et de l'environnement en France et en Languedoc-Roussillon.

⇒ Dans un second temps, des éléments permettant de mieux caractériser le tourisme actuellement proposé sur le littoral de la région sont présentés :

- offre touristique au niveau des différents territoires littoraux ;
- capacité d'accueil au niveau de la région et des différents territoires littoraux ;
- fréquentation au niveau du Languedoc-Roussillon et des différents territoires littoraux.

⇒ Une troisième partie est dédiée à la présentation des différents impacts de l'activité touristique littorale :

- les impacts socio-économiques ;
- les impacts sur les milieux naturels.

⇒ Enfin, ces diverses parties permettent de dégager une liste d'enjeux liés au développement de l'écotourisme sur les zones humides du Languedoc-Roussillon, fournissant ainsi une base à ce projet.

2. La zone d'étude

La zone étudiée dans ce rapport est constituée des lagunes du littoral du Languedoc-Roussillon et de leurs zones humides périphériques (sansouires, prés salés, roselières, etc.), ainsi des zones dunaires et de la bande côtière.

Plus précisément, elle est constituée des sites Natura 2000 lagunaires présentés sur la carte ci-dessous ainsi que des sites Natura 2000 du Cap d'Agde, de la Grande Maïre et de la côte des Albères.

La zone d'étude englobe à la fois les espaces naturels et urbanisés.



Figure 1 : Les principales lagunes du Languedoc-Roussillon (Source : IFREMER)

3. Quelques éléments généraux sur le tourisme en Languedoc-Roussillon (Sources : Comité Régional du Tourisme Languedoc-Roussillon)

3.1. La fréquentation touristique

Le Languedoc-Roussillon est la **4^{ème} région touristique** française avec 8,8% des nuitées (cf. figure 2), et se place derrière l'Île de France, la région Rhône Alpes et la région PACA.

La région attire chaque année près de **15 millions de touristes**, ce qui représente environ 100 millions de nuitées.

Parmi ces touristes, on trouve près de **2/3 de français** (soit approximativement 80 millions de nuitées), principalement originaires d'Île de France, de Rhône Alpes, de Midi Pyrénées, mais également des visiteurs résidant en Languedoc-Roussillon.

La **clientèle étrangère** représente quand à elle **le tiers restant**, avec près de 5 millions de touristes. Elle est très **majoritairement européenne**, et constituée principalement d'Allemands (34%), de britanniques (22%) et de Néerlandais (17%).

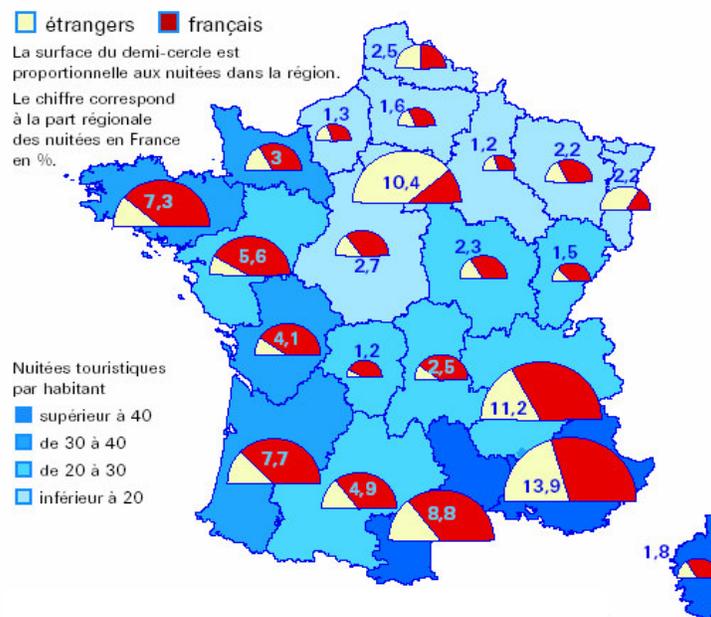


Figure 2 : Fréquentation touristique en France pour l'année 2005
 (Source : comptes du tourisme, Direction du tourisme).

3.2. La saisonnalité du tourisme régional

Comme le montre la figure 3 ci-après, le tourisme régional se caractérise par une **forte saisonnalité** (forte fréquentation estivale), même si cette tendance est petit à petit en train de changer.

Cela induit donc une saisonnalité au niveau des emplois dans ce secteur.

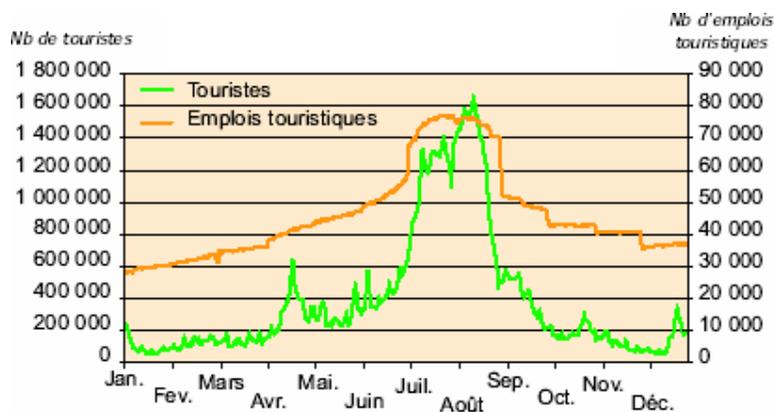


Figure 3 : Evolution de la fréquentation touristique et de l'emploi au cours de l'année (source : INSEE – Dads 2003 et Estimations de la Direction du Tourisme)

3.3. La place du tourisme dans l'économie nationale et régionale

En 2005, la consommation touristique française (qui correspond à « l'ensemble des dépenses effectuées par les touristes sur le territoire français ») était de **108,1 milliards d'euros**, dont 92,4 milliards d'euros régionalisables.

I. Structuration des acteurs et grandes orientations touristiques en France et en Languedoc-Roussillon

1. Structuration des acteurs du tourisme et de l'environnement en France et en Languedoc-Roussillon



Figure 5 : Structuration des acteurs du tourisme et de l'environnement en France et en Languedoc-Roussillon.

- En **vert** : organismes du domaine de l'environnement ;
- En **bleu** : organismes du secteur du tourisme.

2. Les grandes orientations touristiques en France et en Languedoc-Roussillon

Un certain nombre de documents concernant les orientations à prendre en terme de tourisme existent actuellement, à la fois au niveau international, national, régional et départemental.

Certains d'entre eux intègrent une dimension environnementale dans leurs préconisations, et se réfèrent à des documents cadres en matière d'environnement, au niveau national ou régional.

Le tableau ci-dessous présente ces documents et leur échelle d'action. Ce tableau n'est pas une présentation exhaustive des documents d'orientations dans le secteur du tourisme, mais vise à donner des exemples des préconisations actuelles dans ce domaine et des échelles d'action auxquelles elles s'appliquent.

Echelle d'action	Document de tourisme ou de développement durable	Période de validité du document	Organismes à l'origine du document	Axes touristiques stratégiques	Axes incluant aspects environnementaux	Document environnement servant de cadre	Lien de téléchargement du document
Internationale	stratégie méditerranéenne pour le développement durable	Depuis 2005	<ul style="list-style-type: none"> Commission Méditerranéenne de Développement Durable du Plan d'Action pour la Méditerranée 	<ul style="list-style-type: none"> 4 grands objectifs pour progresser dans les domaines de l'économie, du social, de l'environnement et de la gouvernance ; 7 domaines d'action prioritaires dans lesquels il faut faire des progrès concrets, dont un sur le tourisme : « <i>le tourisme durable, secteur économique porteur</i> », dont les objectifs sont les suivants : <ul style="list-style-type: none"> - réduire les effets territoriaux et environnementaux négatifs du tourisme, en particulier dans les destinations côtières existantes ; - promouvoir un tourisme durable, porteur de cohésion sociale et de développement culturel et économique, valorisant la diversité et les spécificités méditerranéennes et renforçant les synergies avec les autres secteurs économiques, notamment l'agriculture ; - accroître la valeur ajoutée créée par le tourisme revenant aux communautés locales et aux divers acteurs des pays en développement ; - améliorer la gouvernance pour un tourisme durable. 	<ul style="list-style-type: none"> domaine d'action 4 : « <i>le tourisme durable, secteur économique porteur</i> » : <ul style="list-style-type: none"> - objectif 1 : réduire les effets territoriaux et environnementaux négatifs du tourisme, en particulier dans les destinations côtières existantes 	-	http://www.planbleu.org/publications/smdd.pdf
Nationale	nouvelle politique intitulée « Destination France » lancée à l'occasion des Assises du tourisme qui auront lieu les 18 et 19 juin 2008	?	<ul style="list-style-type: none"> Ministère de l'économie, de l'industrie et de l'Emploi + autres organismes (?) 	Cette politique devra fédérer l'ensemble des professionnels du tourisme autour d'objectifs communs et de présenter le plan stratégique de la France en matière de tourisme avec des pistes d'actions concrètes.	?	Stratégie Nationale pour la Biodiversité (?) ⇒ inclut un plan d'action « tourisme » proposé en 2007 et mis en œuvre à partir de 2008.	Infos « Destination France » : http://www.assises-tourisme.fr/index.html SNB : http://www.univ-fcomte.fr/download/developpement-durable/document/references/a6-strategie_biodiversite.pdf
Régionale	Schéma Régional de Développement Touristique	Depuis 2006 sur le long terme	<ul style="list-style-type: none"> Conseil Régional Languedoc-Roussillon, avec l'appui : <ul style="list-style-type: none"> cabinet Détente Consultants comité consultatif (représentants des professionnels du tourisme et partenaires institutionnels) 	<p>3 axes stratégiques contenant chacun diverses actions à mettre en œuvre :</p> <ul style="list-style-type: none"> axe 1 : la promotion du tourisme (4 actions : plan marketing, réseau régional d'information et de réservation, connaissance clientèles, touristiques et leurs attentes, promotion événements) ; axe 2 : la formation et l'animation (4 actions : cohérence avec le PRDFP, appui aux besoins de formation et animation filières touristiques, favoriser démarches qualité, sensibilisation grand public) ; axe 3 : la structuration des investissements (actions spécifiques selon les pôles touristiques littoraux, ruraux, montagne : actions pôles littoraux : requalification espaces, agrandissement ports, offre de qualité de l'hébergement marchand). 	<ul style="list-style-type: none"> axe 2 : <ul style="list-style-type: none"> - action n°3 : « Favoriser les démarches qualité », et plus particulièrement de : <ul style="list-style-type: none"> « défendre l'écotourisme et le tourisme durable, respectueux de l'environnement paysager » ; « encourager la qualité des eaux de baignade par le soutien à la démarche Pavillon bleu » ; - action n°4 : « Renforcer la sensibilisation grand public par une opération Accueil en Languedoc-Roussillon », qui permettrait de « concilier sens de l'accueil, respect de l'environnement des sites touristiques et du patrimoine, avec fréquentation dense et flux de population très importants. ». axe 3 : <ul style="list-style-type: none"> - pôles touristiques du littoral : <ul style="list-style-type: none"> « la région privilégie la gestion, la valorisation et l'ouverture au public des espaces naturels comme supports d'éducation des citoyens à l'environnement et au développement durable » 	Schéma Régional de la Biodiversité (2008) ⇒ inclut un plan d'action « économie rurale et touristique ».	SRDT : http://www.cr-languedocroussillon.fr/1193-telechargement.htm SRB : http://www.cr-languedocroussillon.fr/3504-la-region-protège-ses-espaces-et-ses-espaces.htm
Régionale	Plan de Développement Durable du littoral de la Mission Littorale	2004 – 2006	<ul style="list-style-type: none"> Mission Interministérielle d'Aménagement du Littoral Languedoc-Roussillon 	<ul style="list-style-type: none"> 1 charte du développement durable, basée sur <ul style="list-style-type: none"> 3 grandes résolutions contenant chacune des sous-thèmes : <ul style="list-style-type: none"> - résolution 1 : orientations et priorités communes (3 sous-thèmes : préserver et mettre en valeur le capital environnemental, maîtriser la croissance démographique en structurant la croissance urbaine, valoriser au maximum les spécificités du littoral pour développer l'emploi) ; - résolution 2 : principes d'efficacité collective (3 sous-thèmes : organiser la maîtrise d'ouvrage, favoriser la concertation et les actions coordonnées, faire vivre le Plan littoral) ; - résolution 3 : engagements spécifiques et calendrier d'actions (mise en œuvre de cette stratégie globale pour la période 2004-2006, l'évaluation collective des actions conduites, redéfinir en 2006 de nouveaux engagements sur une période de trois ans). 10 principes pour les projets : 1. renforcer l'identité du lieu, 2. conjuguer une conception contemporaine et l'usage de matériaux, de formes ou d'appareillages issus de l'histoire du lieu d'implantation, 3. accessibilité en deux roues et faciliter sa desserte en transports en commun, 4. haute performance dans le domaine de la consommation énergétique et de l'eau, 5. minimiser son impact sur l'environnement et à contribuer à restaurer si nécessaire les espaces naturels, 6. mobiliser les savoir faire des professionnels du cadre de vie, les moyens de la recherche et valoriser les porteurs d'innovations, 7. optimiser son impact en terme d'emplois et à valoriser les démarches locales de formation ciblée, 8. limiter au maximum l'imperméabilisation des sols, 9. garder au maximum les arbres existants et privilégier les arbres de haute tige, 10. concertation avec l'ensemble des acteurs socioéconomiques susceptibles d'être concernés et avec les riverains. 15 programmes d'actions : 1. élaborer schéma de mise en valeur du littoral, 2. Restaurer, aménager, et gérer les milieux lagunaires et marins, 3. Soutenir les acquisitions foncières du Conservatoire du littoral, 4. Gérer durablement les espaces naturels, 5. Réhabiliter les sites emblématiques, 	<ul style="list-style-type: none"> Charte : <ul style="list-style-type: none"> - 1^{ère} résolution : <ul style="list-style-type: none"> « Préserver et mettre en valeur le capital environnemental ». - 1 des 10 principes que les signataires s'engagent à appliquer : <ul style="list-style-type: none"> « Chaque projet sera conçu de manière à minimiser son impact sur l'environnement et à contribuer à restaurer si nécessaire les espaces naturels de sa parcelle d'implantation ». Programme d'action n°9 : <ul style="list-style-type: none"> « Organisation d'un appui aux porteurs de projets dans les filières émergentes (environnement, santé, ressources marines, ...) pour faciliter le montage de leur projet et coordonner les procédures d'installation. ». 	-	http://www.languedoc-roussillon.pref.gouv.fr/grandsdossiers/missionlittoral/pdf/plan14.pdf

				6. Gérer l'évolution du trait de côte, 7. Développer la plaisance et la filière nautique, 8. Maintenir et restaurer la compétitivité des ports de commerce, 9. Structurer les filières touristiques et émergentes, 10. Monter des opérations de réhabilitation de l'immobilier de loisirs et d'amélioration de l'habitat, 11. Intégrer le littoral dans les projets de pays et d'agglomération, 12. Construire un réseau maillé de pistes cyclables et voies vertes, 13. Concevoir et mettre en œuvre un plan qualité des plages, 14. Promouvoir la qualité urbaine et paysagère, 15. Elaborer une charte de la communication.			
Régionale	Schéma Régional d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire	2007-2013 (pas encore finalisé)	• Conseil Régional Languedoc-Roussillon	Futur contenu du SRADDT : • document stratégique définissant les orientations régionales à 30 ans ; • document structurant pour la cohérence des projets, équipements et infrastructures en lien avec un schéma des transports à venir ; • document de cadrage et de référence pour les nouvelles politiques contractuelles.	→ Actuellement, thématiques d'un ordre très général. → Sujet des activités récréatives et de l'environnement pas encore abordé comme tel. → Mais certaines des grandes problématiques ressortant des groupes de travail pourraient inclure ce point.	-	http://www.crlanguedocroussillon.fr/3641-sraddt.htm
Départementale	Schéma Départemental de Développement du Tourisme et des Loisirs du Gard	-	• Conseil Général du Gard	-	-	-	-
Départementale	Schéma Départemental de Développement du Tourisme et des Loisirs de l'Hérault	2005 - 2010	• Conseil Général de l'Hérault	5 axes stratégiques contenant chacun diverses actions à mettre en œuvre : • <u>axe 1 : économie et entreprises</u> (2 actions : soutien et assistance aux porteurs de projets et aux labels, aides à l'hébergement et la restauration) ; • <u>axe 2 : loisir des héraultais</u> (2 actions : loisirs pour les héraultais et les touristes, sensibilisation aux enjeux du tourisme) ; • <u>axe 3 : territoires</u> (3 actions : animer et coordonner les destinations, faciliter le flux littoral/ville/espace rural, créer un réseau de sites structurants) ; • <u>axe 4 : qualité</u> (7 actions : charte paysagère et architecturale, plan qualité-plage, professionnaliser le réseau d'information touristique, maîtrise de la signalisation et lutte contre la pollution visuelle, formation pour des emplois qualifiés, réseau départemental pour la qualité, image de la destination Hérault) ; • <u>axe 5 : mise en marché</u> (1 action : stratégie de communication et de mise en marché).	• <u>axe 1</u> : - <u>action 2</u> : « meublés et chambres d'hôtes labellisés » (aide à la création de meublés labellisés « Gîtes de France ») ; • <u>axe 2</u> : - <u>action 4</u> : « communication sur les enjeux » (actions de sensibilisation des touristes, des résidents et des professionnels aux enjeux environnementaux entre autres).	-	http://www.cdt-herault.fr/schema/index.php3
Départementale	Schéma Départemental de Développement Touristique de l'Aude	2003 - 2007	• Conseil Général de l'Aude	4 axes stratégiques contenant chacun diverses actions à mettre en œuvre : • <u>axe 1 : organisation du territoire</u> (3 actions : organisation touristique du territoire, principes généraux de mise en œuvre des aides départementales, transferts de flux touristiques) ; • <u>axe 2 : équipements et aides au développement</u> (9 actions : hôtellerie indépendante, hôtellerie de plein air, meublés de tourisme, gîtes d'étape – gîtes de séjour, chambres d'hôtes, activités de pleine nature, canal du midi et canal de la robine, tourisme de terroir en pays cathare, animations et événements en pays cathare) ; • <u>axe 3 : communication</u> (4 actions : plan marketing, marque pays cathare, charte graphique départementale, nouvelles technologies d'information et de communication) ; • <u>axe 4 : commercialisation</u> (1 action : étude de faisabilité d'une plate forme de commercialisation).	• <u>stratégie marketing</u> : « Aménager harmonieusement l'ensemble du territoire en préservant l'environnement »	-	http://www.audetourisme.com/index.php3?id_gmenu=13367&code_menu=etudes&langue=fr
Départementale	Schéma Départemental de Développement du Tourisme des Pyrénées Orientales	2006 - 2012	• Conseil Général des Pyrénées Orientales	3 axes stratégiques contenant chacun diverses actions à mettre en œuvre : • <u>axe 1 : aménagement et structuration du territoire</u> (6 actions : assistance technique départementale, excellence de l'hébergement de plein air, soutien aux filières climatisme et thermalisme, des vacances pour tous, maillage des circulations douces, réseau de sites structurants) ; • <u>axe 2 : mise en réseau</u> (3 actions : logique de filières, animation et coordination territoriales des destinations, sensibilisation des usagers aux enjeux du tourisme) ; • <u>axe 3 : mise en marché</u> (3 actions : nouvelle promotion, boîte à outils marketing, choix de positionnement).	• <u>axe 1</u> : - <u>action n°2</u> : « Amélioration de la qualité de l'offre en hébergement de type locatif » : Excellence de l'hébergement plein air : en vue d'acquiescer l'écolabel européen (objectif : poursuivre les efforts engagés en matière d'amélioration de l'offre de l'hébergement de plein air dans les PO autour des valeurs de respect de l'environnement.) ; - <u>action n°6</u> : RNM de Banyuls : « Poursuivre la démarche d'excellence engagée en matière de protection et sensibilisation à l'environnement dans le cadre d'une approche élargie au périmètre de Paulilles. » ; site de Paulilles : « Devenir tout à la fois un lieu de mémoire pour les habitants et un lieu d'excursion et de visite tourné vers la mer et l'environnement marin pour les touristes. » ; • <u>axe 2</u> : - <u>action n°1</u> : « tourisme des jeunes » : « Appuyer une politique de production d'une offre pédagogique : <u>environnement</u> , culture, sports, séjours linguistiques... » • <u>axe 3</u> : - <u>action n°2</u> : « Mettre en place un baromètre de suivi du poids économique, social, <u>environnemental</u> du tourisme (baromètre tourisme éthique) » ; « Mettre en place des baromètres de suivi de la qualité sur trois plans : [...] qualité de l'environnement. ».	-	http://observatoire-cdt66.typepad.fr/prospective/schma-du-tourisme/index.html

II. Etat des lieux de l'offre touristique actuellement proposée sur le littoral du Languedoc-Roussillon

1. L'offre touristique des territoires littoraux

Le tableau ci-après présente l'offre touristique proposée au sein des différents complexes lagunaires du Languedoc-Roussillon.

Ces données sont tirées des différents Docob et SCOT qui concernent ces territoires. Les offres écotouristiques sont également précisées.

Selon les territoires, les données ne sont pas toujours aussi précises. Néanmoins, on remarque que deux caractéristiques de ces activités touristiques :

- elles sont d'une manière générale assez diversifiées ;
- elles sont assez similaires d'un territoire à un autre, avec quelques différences bien sûr selon les spécificités des lieux (présence ou absence d'une zone marine sur le périmètre par exemple).

Territoire littoral	Structures de gestion	Type de tourisme	Lieu	Détail des activités
Complexe des étangs et lagunes de Petite Camargue	SMCG	Tourisme culturel	Aigues Mortes	<ul style="list-style-type: none"> manifestations historiques ou culturelles (valorisation des remparts et de la Tour de Constance); visites de la Camargue au fil de l'eau en bateau, en 4x4 ou en calèche ; visites guidées faisant découvrir l'exploitation salinière d'Aigues-Mortes : proposées de mars à fin octobre en bus ou petit train. journées camarguaises ; écomusée du sel (exposition de photographies et d'outils anciens, vente de sel).
		Tourisme fluvial de plaisance	Petit Rhône et Canal du Rhône à Sète	–
		Tourisme équestre	Site de l'Espiguette	Nombreuses promenades à cheval.
		–	Centre du Scamandre	<ul style="list-style-type: none"> 3 sentiers d'interprétation : sentier de la mare, sentier de la fromagère, sentier du Butor étoilé ; 1 écomusée, 1 salle d'accueil et des expositions itinérantes ; 1 exposition permanente sur la roselière.
		Tourisme balnéaire	Site Natura 2000	Baignade, plage.
Etang de l'Or	SMGEO	Tourisme fluvial de plaisance	Canal du Rhône à Sète	–
		Activités motorisées de pleine nature	Domaine de la Tartuguière	Quads et moto cross.
		Promenade		Chemin du domaine de la Tartuguière
		Activités motorisées de pleine nature	Lansargues	Véhicules 4x4 sur le chemin en direction des cabanes de Lansargues.
		Promenade		Marais de Lansargues.
		Promenade	Candillargues	Sentier du Petit Marais : long de 2 km, entre le Bérange et le canal de Candillargues.
			Mauguio - Carnon	Chemin pédestre de la Baie de la Capoulière : balade de 5 km aller retour le long de l'Étang de l'Or.
			Grande Motte	Berge sud du canal du Rhône à Sète
			Canal de Lunel	Bordures du canal jusqu'au barrage anti-sel.
		Pêche touristique	Site Natura 2000	Source de fréquentation et de dérangement du site.
Activités nautiques	<ul style="list-style-type: none"> planches à voile : quelques véliplanistes au niveau des cabanes de Pérols ; kayak : une société, l'Échappée verte, propose des randonnées en kayak de mer ; 			
Activités balnéaires	Baignade, plage.			
Etangs palavasiens et Etang de l'Estagnol	SIEL	Tourisme fluvial de plaisance	Canal du Rhône à Sète	–
		Tourisme équestre	Bois des Aresquiers	1 centre équestre qui propose des balades dans le bois et aux alentours.
			Vic la Gardiole	Centres équestres.
			Lattes	Centres équestres.
		Découverte de la Nature	Maison de la Nature de Lattes	<ul style="list-style-type: none"> expositions, observatoire, conférences, diaporamas, etc ; 2 sentiers de découverte : sentier de la cigogne blanche (6 Kms) et sentier du flamand rose (2 à 8 Kms) ; animations grand public et scolaires.
		Cyclotourisme	Site Natura 2000	Programme « À la découverte des étangs » : visites guidées, sentiers de découverte et ateliers enfants (observation des oiseaux, de la faune et de la flore en général avec sensibilisation du public aux problématiques liées aux zones humides)
		Randonnée pédestre		Une des activités les plus pratiquées sur la zone d'étude, notamment pendant les mois d'été. Les sites utilisés pour la pratique du vélo sont sensiblement les mêmes que pour la promenade et la randonnée.
		Activités motorisées de pleine nature		Pratiquée par 35% de la population touristique de la région ; Une des activités privilégiées des touristes, également très pratiquée par les locaux. Succès croissant mais certaines activités entraînent inévitablement des excès.
		Activités nautiques		- planche à voile, Kite surf, kayak (pas autorisées officiellement mais tolérées) Les étangs palavasiens possèdent de nombreux atouts pour la pratique de ces sport : vents forts et fréquents, faible profondeur, meilleure sécurité notamment pour les débutants, un accès facile pour la plupart des étangs.
		Tourisme culturel		Entre 5 et 10 sites culturels sur ce périmètre.
Etang de Thau	SMBT	Tourisme de santé	Balaruc-les-Bains	Station thermale
		Activités nautiques	Site Natura 2000	En toute saison.
		Activités de plaisance		principales activités : pêche, promenade, croisière.
		Tourisme fluvial	canal du Rhône et canal du Midi	<ul style="list-style-type: none"> coches de plaisance (surtout clientèle étrangère) ; bateaux promenade (surtout clientèle française).
		–	Bouzigues	Musée de l'étang de Thau.
		–	Mèze	Lagunage écologique.

Etang du Bagnas	ADENA	Tourisme équestre	Ranch La Camargue	Promenades au Petit Bagnas sur un itinéraire déterminé.
		Activités motorisées de pleine nature	Pentes du Mont Saint Loup	Moto-cross.
		Tourisme pédestre	Grand Bagnas	Parcours organisé : au départ du point d'observation (Grand Bagnas), et longe la réserve sur sa partie Nord-Ouest.
		–	Domaine du Grand Clavelet	Maison de la réserve : point d'accueil et d'information du public.
		VTT	Site Natura 2000	<ul style="list-style-type: none"> quelques pratiquants sur le site ; demande importante.
		Education à l'environnement		<ul style="list-style-type: none"> information et sensibilisation du public local et touristique à l'environnement lors de journées « portes ouvertes » et/ou d'animations hebdomadaires ; réseaux ou projets éducatifs pour les scolaires locaux et régionaux.
Site Natura 2000 marin «Posidonies du Cap d'Agde»	ADENA	Plongée sous-marine	Site Natura 2000 - Cap d'Agde	<ul style="list-style-type: none"> 3-4 structures associatives et 6 structures à vocation professionnelle ; 3 sites particulièrement fréquentés : les « Tables », l'Ilot de Brescou et sa périphérie, la « Muraillette »
		Activités de plaisance		<ul style="list-style-type: none"> plaisance à voile : Cap d'Agde labellisé station-voile (salue la mise en place d'infrastructures balnéaires diversifiées permettant d'offrir au public un large choix d'activités nautiques sur un même site) en 2000 ; plaisance à moteur : bateaux promenade, aquascopes (bateaux à fond de verre : 2 catamarans pouvant accueillir chacun 140 passagers).
		Activités de pêche		<ul style="list-style-type: none"> pêche sous-marine : pêche à pied ; pêche embarquée : pratiquée à la fois par les bateaux de promenades en mer et par des clubs de pêche amateurs.
		Découverte aquatique		<ul style="list-style-type: none"> sentier sous marin : depuis 1995 ; aquarium.
		Sports nautiques		Jet ski.
		Activités balnéaires		Baignade, plage.
		Tourisme culturel		Musée de l'Ephèbe du Cap d'Agde.
Site Natura 2000 de la Grande Maïre	CAHM	Tourisme équestre	Sérignan	2 ranchs.
			Portiragnes plage	1 ranch.
			Portiragnes	2 ranchs.
		Tourisme vert		Plusieurs actions mises en place concernant les labels, la sensibilisation et l'animation et les aménagements
		Activités motorisées de pleine nature	Site Natura 2000	<ul style="list-style-type: none"> quads ; motos.
		Tourisme pédestre		Activité très pratiquée, plusieurs sentiers de découverte.
		Tourisme équestre		1 tracé de randonnée, mais il n'est pas vraiment utilisé.
		VTT		Activité très pratiquée.
		Manade		–
Tourisme balnéaire	Baignade, plage.			
Complexe lagunaire de Pissevaches - La Matte - Vendres	SMBVA	Tourisme tourné vers valorisation et protection milieux naturels	Fleury	<ul style="list-style-type: none"> labellisation « Pavillon Bleu » en 2007 ; fermeture de l'accès aux véhicules motorisés sur la plage de Pissevaches (2005), accompagnée de la création d'un sentier pédagogique et de la mise en œuvre d'animations nature
		Tourisme durable	Vendres	Depuis 2002 : principales actions concernant le site Natura 2000 : <ul style="list-style-type: none"> création de liaisons douces reliant village et littoral (proximité étang de Vendres) ; aménagement du littoral orienté vers le côté « nature » de la station, avec notamment fermeture de certaines zones de stationnement, meilleure organisation de la fréquentation...
		Tourisme de découverte	Site Natura 2000	<ul style="list-style-type: none"> Sentiers de découverte : sentier d'interprétation de Pissevaches, à proximité de la base de loisirs ; sentier de la Pie-grièche à poitrine rose, destiné à faire découvrir le patrimoine naturel et les milieux agricoles. Animations de découverte des milieux naturels et des activités : balades nature ; soirées diaporama ; stands d'information ; programmes pédagogiques à destination des scolaires.
		Activités nautiques		<ul style="list-style-type: none"> kite surf ; plaisance.
		Activités motorisées de pleine nature		<ul style="list-style-type: none"> quads ; motos ; scooters.
		Tourisme balnéaire		Baignade, plage
Etangs Narbonnais	PNR Narbonnaise	Tourisme durable	PNR Narbonnaise	<ul style="list-style-type: none"> 19 sentiers de randonnée et de promenade ; 7 circuits d'interprétation : «circuits du patrimoine» ; sorties et ateliers « Nature et Patrimoine » : réalisés par un réseau de 24 structures (35 animateurs) ; en 2005 : 152 dates pour 33 animations différentes, ainsi qu'environ 10 évènementiels, et près de 50 dates de sorties.
		Manade	Mandirac	Grand Tournebelle et petit Tournebelle : accueil de groupes, découverte de l'exploitation taurine et randonnée équestre
			Port la Nouvelle	Manade Jean : équitation et randonnée équestre

		Activités nautiques	Etangs de Bages-Sigean	<ul style="list-style-type: none"> • véliplanchisme, « fun board » ; • kite surf : sur Bages-Sigean, pratique moins intensive que sur La Palme ; • jet ski : peu d'usagers réguliers recensés sur l'étang de Bages-Sigean.
		Pêche de loisir,		
		Ramassage des coquillages		
		Chasse sous marine		
		Divers	Grand Castélou	<ul style="list-style-type: none"> • sentier d'interprétation e 1,7 Km ; • activités pédagogiques : club nature, classes de territoire... ; • musée, boutique, expositions, visites en péniche vers d'autres sites protégés ; • journées particulières d'animation pour le public programmées tout au long de l'année : « Un dimanche au Castélou » ;
		Activités motorisées de pleine nature	château de Lastours	<ul style="list-style-type: none"> • quads ; • 4X4 ; • moto-cross.
		Tourisme équestre	Saint Pierre la Mer	Possibilités de promenades touristiques, notamment à proximité des zones humides, encadrées par un accompagnateur diplômé
			Leucate	
		Accueil touristique dans une exploitation viticole	Gruissan	Accueil à la ferme sous forme de camping.
			Ile Saint Martin	Accueil sous forme de gîtes.
		Education à l'environnement	Siège de la LPO Aude (ancienne gare de Tournebelle)	Lieu d'information et de sensibilisation du public sur l'avifaune du territoire, véritable « pôle d'attraction » diversifié et complémentaire pour la découverte de la nature.
		Activités de plaisance	Peyriac-de-Mer	—
			Port-la-Nouvelle	—
			Canal de la Robine	Traverse le complexe lagunaire en son centre.
—	Sigean	Réserve Africaine : 1 ^{er} site touristique payant de l'Aude, parc animalier semi naturel de 300 ha situé au bord de l'étang de Bages-Sigean; héberge plus de 3800 animaux.		
Ecomusée	Salins de Reprise	<ul style="list-style-type: none"> • parcours pédestre (2 Kms), aménagé au milieu les tables salantes ; • boutique, écomusée, installés dans les anciens bâtiments d'exploitation 		
Activités balnéaires	Site Natura 2000	Baignade, plage : activités favorites, d'où forte fréquentation du lido.		
Découverte de la nature		<ul style="list-style-type: none"> • sentier cathare : sentier de grande randonnée ouvert à la pratique équestre ; • sentier du Golfe Antique (75 Km), relie les 6 communes entre elles (Narbonne, Port-La-Nouvelle, Peyriac de mer, Bages, Sigean et Portel). 		
VTT / vélo		Divers endroit sur le périmètre : sentier du Golfe Antique accessible aux VTT, 70km de sentiers sur la commune de Fitou.		
Etang de la Palme	PNR Narbonnaise	—	PNR Narbonnaise	<ul style="list-style-type: none"> • Sorties et animations « Nature et Patrimoine » (cf. étangs narbonnais) : sensibilisation du public aux richesses environnementales et patrimoniales du Parc. • Réseau de sentiers de randonnée sur le territoire du PNR de la Narbonnaise ;
		Projet d'aménagement d'un pôle nautique et d'écotourisme	Communauté de communes Corbières Méditerranée	Evaluation de la possibilité d'aménager un pôle touristique et d'écotourisme à partir des anciens bâtiments des salins rachetés en 2006 par La Palme <ul style="list-style-type: none"> • aménagement d'un spot nautique sur l'étang ; • aménagement d'un parking à proximité des bâtiments dont la réhabilitation devrait permettre d'accueillir les pratiquants ; • création d'un espace muséographique ; • création d'un espace commercial ; • mise en place d'un moyen de transport « doux » entre la base et le lieu de pratique (l'étang).
		Tourisme équestre	Presqu'île des Coussoules	Centre équestre proposant des randonnées sur le lido.
		Tourisme de randonnée	Port la Nouvelle	1 sentiers inscrits au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée de l'Aude.
			La Palme	<ul style="list-style-type: none"> • 1 sentier inscrit au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée de l'Aude ; • nombreux sentiers autour de l'étang et sur les collines qui l'entourent.
		VTT		
		Tourisme équestre		Plusieurs ranchs.
		VTT		Pratique de l'équitation possible sur les sentiers de randonnée et de promenade.
		Activités motorisées de pleine nature	Site Natura 2000	Pratique du VTT possible sur les sentiers de randonnée et de promenade.
		Activités nautiques		Autorisées dans les sites réservés à cet effet : <ul style="list-style-type: none"> • quad ; • 4X4 ; • moto-cross.
<ul style="list-style-type: none"> • très répandues, surtout que La Franqui accueille chaque année le « Mondial du vent » ; • planches à voile : sur le site Natura 2000, plusieurs zones régulièrement fréquentées : l'étang mais aussi la mer au large de la plage des Coussoules ; • fun board ; • Kite surf : sur le site Natura 2000, 2 zones principales de pratique : la concession sur le plage des Coussoules, site aménagé et réglementé, l'étang de La Palme (ni aménagement, ni réglementation spécifique) ; • char à voile : plusieurs organismes. 				
Activités balnéaires	<ul style="list-style-type: none"> • baignade : peu de personnes en dehors des véliplanchistes et des Kitesurfers ou de leurs accompagnants ; • plage ; • cerf-volant. 			

Etang de Salses - Leucate	RIVAGE	Ornithologie			
		Activités balnéaires		Baignade, plage.	
		Pêche de loisir			
		Chasse sous-marine			
		Sports nautiques	Site Natura 2000	<ul style="list-style-type: none"> • planche à voile : étang renommé, écoles de voile sur le bassin de Salses et celui de Leucate ; • Kite surf : activité en plein développement sur les sites autour de l'étang, pratique dangereuse sur l'étang due aux piquets de pêche ; • bateaux à voile (catamarans, optimistes, etc), bateaux à moteurs, bateau promenade ; • jet ski ; • ski nautique : en face du grau St Ange ; • téléski nautique ; • kayak : bassin de Salses : tend à se développer, surtout avec l'émergence de projets de découverte de l'étang. 	
Tourisme culturel		Opoul	Château médiéval, village de Périllos ;		
		Salses	Fort de Salses (site classé).		
		Leucate	Château de Leucate (site inscrit), grotte des fées (monument historique).		
Complexe lagunaire de Canet - Saint Nazaire	CAPM	VTT	Pourtour de l'étang	Divers sentiers à usages mixtes.	
		Tourisme équestre	Entre la route littorale et l'étang	Chemins agricoles.	
			Côté ouest de l'étang	Sentiers.	
		Activités motorisées de pleine nature	Site Natura 2000	Sur tout le périmètre, et plus particulièrement sur la zone de lido, les prés du secteur de St-Nazaire et les berges des affluents de l'étang.	
		Tourisme pédestre		<ul style="list-style-type: none"> • 4x4 ; • MotoCross. 	
				Activités nautiques	<ul style="list-style-type: none"> • divers sentiers à usages mixtes sur le pourtour de l'étang ; • sentier liant le village des pêcheurs et deux postes d'observation de l'avifaune ; • parcours de santé sur le lido, au Nord du grau, s'étendant sur une longueur de 2,5 km et comportant 25 ateliers.
		Divers		Planche à voile. <ul style="list-style-type: none"> • animations, visite guidées pour les groupes scolaires, surtout en hiver, environ 100 visites / an, chapeautées par la CAPM et réalisées par l'association d'éducation à l'environnement PRIMAVERA ; • opération CAP migration, une action de sensibilisation destinée au public scolaire et se déroulant pendant 1 mois au printemps ; • associations proposant des activités d'animation en milieu naturel, d'éducation à l'environnement auprès du grand public, du tourisme et des scolaires, de réalisation de projets pédagogiques : Primavera, EDEN66, Canet Nature Environnement et le G.O.R. 	
Golf	Saint Cyprien	Superficie de 440ha, deux parcours.			
Site Natura 2000 « Posidonies de la Côte des Albères »	Tourisme culturel	Collioure	Musée d'art moderne.		
		Port-Vendres	Visite de la ville.		
		-	Château royal.		
		-	Musée Maillol.		
	Découverte milieu aquatique	RNM de cerbère banyuls	Sentier sous –marin.		
		Laboratoire Arago à Banyuls	Aquarium.		
	Plongée sous-marine	Côte rocheuse	<ul style="list-style-type: none"> • activité phare de la côte rocheuse ; • 19 structures de plongée réparties sur les 5 communes du site Natura 2000, dont les ¾ adhérentes à la charte de partenariat avec la RNM ; 		
	Chasse sous-marine		<ul style="list-style-type: none"> • concentration des adeptes de la chasse sous-marine sur la côte rocheuse ; • activité prohibée dans tout le périmètre de la réserve naturelle marine de Cerbère-Banyuls. 		
	Pêche de loisir		<ul style="list-style-type: none"> • activité très présente sur la côte, pratiquée par un public très diversifié. 		
	Tourisme vert	Site Natura 2000			
	Tourisme de plaisance		<ul style="list-style-type: none"> • location de bateau de plus en plus demandée, contribuant à l'évolution d'une nouvelle filière industrielle et commerciale ; • navigation en barque catalane : remet à jour les pratiques locales. 		
Promenades en mer	<ul style="list-style-type: none"> • flotte de bateaux de promenade : 11 embarcations ; • 1 bateau à fond transparent provenant de Rosas vient accoster une fois par semaine à Banyuls sur Mer durant l'été. 				
Tourisme balnéaire	Baignade : tourisme de masse sur côte sableuse, mais côte rocheuse de plus en plus prisée (découverte des fonds rocheux en palmes, masque et tuba).				

2. La capacité d'accueil

2.1 Définition

La capacité d'accueil d'un territoire peut se définir de la façon suivante : « *nombre de personnes en déplacement, en séjour touristique ou en séjour d'affaires que le territoire a la possibilité d'héberger, hors accueil en résidences principales* ».

La capacité est relevée dans une unité appropriée à chaque cas (chambres d'hôtel, lits de résidence collective de vacances (colonies, auberge de jeunesse, village de vacances, ...) ou emplacements de camping), puis convertie en équivalent personnes (deux par chambre, une par lit et quatre par emplacement).

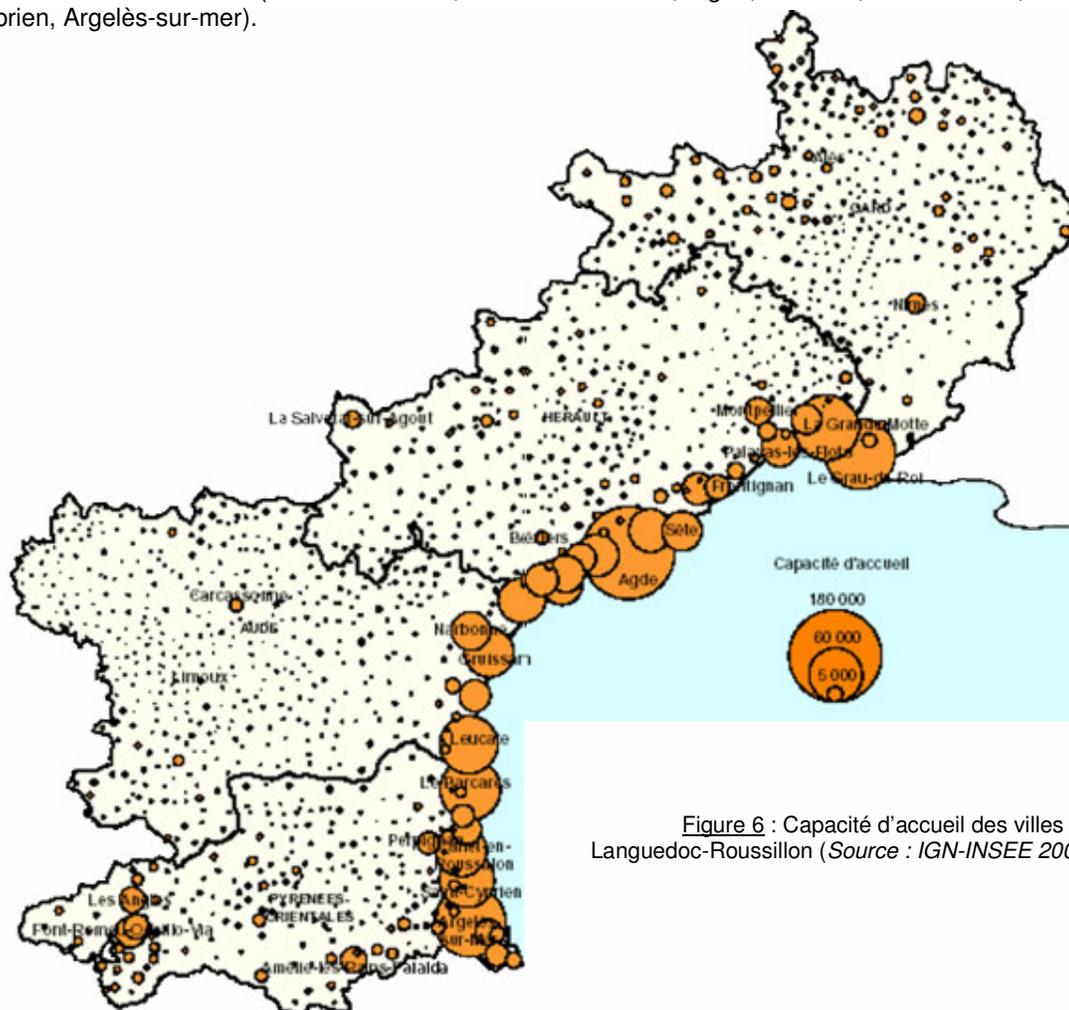
La capacité d'accueil peut aussi concerner d'autres types d'aménagements tels que les ports ou les aménagements routiers par exemple.

2.2 La capacité d'accueil du Languedoc-Roussillon et des grandes villes littorales

Le Languedoc-roussillon possède un nombre important de grandes villes touristiques.

Ces grandes agglomérations sont d'ailleurs à peu près toutes situées sur la façade littorale, hormis quelques villes de l'arrière pays telles que Nîmes ou Carcassonne, et y sont réparties de façon globalement homogène tout au long de la côte.

Sur l'ensemble, quelques villes sortent tout de même du lot, avec une capacité d'accueil supérieure à 60 000 lits (Le Grau du Roi, La Grande Motte, Agde, Leucate, Le Barcarès, Saint Cyprien, Argelès-sur-mer).



Le tableau ci-dessous présente le nombre d'hébergements et la capacité d'accueil pour 3 types d'hébergements touristiques (campings, hôtels et résidences secondaires) dans 7 communes littorales ayant une forte capacité d'accueil (*chiffres INSEE LR Janvier 2008*).

Commune	Campings classés	Nombre d'emplacements	Capacité (en lits)*	Hôtels classés	Nombre de chambres	Capacité (en lits) *	Résidences secondaires	Capacité (en lits)*
Le Grau du Roi	11	5134	15 402	8	274	548	16067	80 335
La Grande Motte	6	1131	6786	12	566	1132	15501	77 505
Agde	27	6988	20 964	25	714	1428	29330	146 650
Leucate	7	1137	3411	3	61	122	13331	66 655
Le Barcarès	13	3565	10 695	4	257	514	12003	60 015
Saint-Cyprien	6	2496	7488	5	193	386	10316	51 580
Argelès-sur-mer	56	14475	43 425	20	543	1086	11393	56 965

Figure 7 Capacité d'accueil de 7 grandes communes du Languedoc-Roussillon concernant les campings classés, les hôtels classés et les résidences secondaires (*Pour rappel : coefficients : campings : 1 emplacement = 3 lits ; hôtels : 1 chambre = 2 lits ; 1 résidence secondaire = 5 lits.)

2.3. La capacité d'accueil sur les différents territoires littoraux

Le tableau ci-après présente la capacité d'accueil des différents complexes lagunaires du Languedoc-Roussillon.

Ces données sont également tirées des différents Docob et SCOT qui concernent ces territoires.

Selon les territoires, tout comme pour le tableau présentant l'offre touristique, les données ne sont pas toujours aussi précises, mais globalement, on observe que quelque soit le territoire, la capacité d'accueil est importante.

Territoire littoral	Structures de gestion	lieu	Capacité d'accueil
Complexe des étangs et lagunes de Petite Camargue	SMCG	communes de l'intérieur du territoire	capacités d'accueil faibles : tourisme actuellement très peu développé en zone fluvio-lacustre, bien que création de gîtes ruraux et de maisons d'hôtes ces dernières années (agriculteurs ou manadiers soucieux de diversifier leurs revenus) et de gîtes Panda.
		communes littorales	capacité d'accueil importante : Grau du Roi/Port-Camargue : près de 100 000 visiteurs
Etang de l'Or	SMGEO	communes concernées par le site Natura 2000	- capacité d'accueil estivale qui dépasse 10 % par rapport à la population sédentaire, et bien plus pour La Grande-Motte (85 048 occasionnels pour 8 202 permanents) et Mauguio-Carnon (19 839 pour 16 900 permanents). Au total : 111 205 habitants occasionnels s'ajoutent, en période estivale, à la population permanente (excepté Aigues-mortes). - résidences secondaires : 19 779 sur les 9 communes héraultaises de la zone Natura 2000 ; - capacité d'accueil marchand de ces communes : plus de 12 000 lits touristiques soit près de 7% de la capacité du département ;
		«Montpellier - Petite Camargue» (55 communes dont les 10 communes du site Natura 2000 « Étang de Mauguio »)	campings : 12% de ce type de tourisme dans l'Hérault; abrite le parc hôtelier le plus important du département.
		Carnon	port de plaisance : 700 postes d'accostage organisés en 18 pontons ainsi que 243 places de stockage à terre.
		Pérois	port de plaisance : accueille une centaine de bateaux. Le canal reliant l'Étang de l'Or au grau de Carnon (intégré au port de Pérois) compte quelques emplacements dont 5 pour l'escale des péniches en été.
Etangs palavasiens et étang de l'Estagnol	SIEL	Périmètre Natura 2000	- capacité d'accueil : 245 établissements pour un total de 18 010 lits en période estivale ; - hébergements : hôtellerie de plein air : une vingtaine de campings sur le périmètre.
		Frontignan	port de plaisance : 604 anneaux, dont 90 % concernés par un contrat à l'année.
		Palavas les flots	- port de plaisance : environ 1 216 anneaux ; - port des 4 canaux sur le Lez (Palavas les Flots) : comprend une halte fluviale.
		Lattes	port de plaisance de port Ariane : capacité de 120 places.
		Carnon	port de plaisance : 700 bateaux à flot et 243 bateaux hors d'eau.
Etang de Thau	SMBT	Sète	- hébergements : 24 hôtels, 1 camping, 3 villages de vacances / résidences de tourisme, 5386 résidences secondaires ; - ports de plaisance : 2 ports : halte nautique : 47 emplacements ; société nautique : 298 emplacements.
		Vic la Gardiole	hébergements : 2 hôtels, 4 campings, 2 villages de vacances / résidences de tourisme, 721 résidences secondaires.
		Frontignan	- hébergements : 3 hôtels, 12 campings, 1919 résidences secondaires ; - port de plaisance : 564 emplacements.
		Balaruc-les-Bains	- hébergements : 10 hôtels, 4 campings, 2 villages de vacances / résidences de tourisme, 4 gîtes et chambres d'hôtes, 3271 résidences secondaires ; - port de plaisance : 400 emplacements.
		Balaruc-le-Vieux	hébergements : 5 hôtels, 6 gîtes et chambres d'hôtes, 92 résidences secondaires.
		Marseillan	- hébergements : 2 hôtels, 22 campings, 2 villages de vacances / résidences de tourisme, 24 gîtes et chambres d'hôtes, 4757 résidences secondaires ; - port de plaisance : 3 ports : ville : 175 emplacements ; plage : 172 emplacements ; avant port : 30 emplacements.
		Bouzigues	- hébergements : 1 hôtel, 1 camping, 109 résidences secondaires ; - port de plaisance : 110 emplacements.
		Mèze	- hébergements : 2 hôtels, 2 campings, 2 villages de vacances / résidences de tourisme, 6 gîtes et chambres d'hôtes, 610 résidences secondaires ; - port de plaisance : 175 emplacements.
Etang du Bagnas	ADENA	Littoral en général	campings : nombreux campings sur le littoral.
		Cap d'Agde	A peu près 10 millions de nuitées par an ; - hébergements : 37 hôtels, 29 établissements de campings et hôtellerie de plein air, 27 résidences de tourisme et para-hôtellerie, 7 centres et villages de vacances. - port de plaisance : 3000 places.
Site Natura 2000 marin «Posidonies du Cap d'Agde»	ADENA	Cap d'Agde	A peu près 10 millions de nuitées par an ; - hébergements : 37 hôtels, 29 établissements de campings et hôtellerie de plein air, 27 établissements de résidences de tourisme et para-hôtellerie, 7 centres et villages de vacances. - port de plaisance : 3000 places.
Site Natura 2000 de la Grande Maïre	CAHM	Sérignan	- hébergements : 20 campings, 2 hôtels, 2 motels, 1 chambres d'hôtes, plusieurs meublés ; - port de plaisance : 300 anneaux.
		Portiragnes	- hébergements : 6 campings, 2 hôtels, 2 gîtes, 5 meublés, 6 résidences de tourisme.
		Portiragnes plage	- hébergements : 5 campings, 1 hôtel, 1 gîte, 1 gîtotoel, 1 chambres d'hôtes, plusieurs meublés, 1 résidence hôtelière, 2 villages vacances.

Complexe lagunaire de Pissevaches - La Matte - Vendres	SMBVA	Etang de Pissevaches	- camping carisme : peu développé à l'exception d'une aire aménagée à proximité du camping municipal de Pissevaches.
		Vendres	- capacité d'accueil : 20542 lits ; - hébergements : 15 campings (77% de la capacité), résidences de tourisme (18% de la capacité), résidences secondaires (5% de la capacité) ; - port de plaisance : port du Chichoulet (ouest de Vendres) : 97 places
		Fleury	- capacité d'accueil : 31170 lits ; - hébergements : résidences secondaires : 12% de la capacité, autres : 88% de la capacité ; - port de plaisance : environ 240 emplacements.
Etangs Narbonnais	PNR Narbonnaise	Etangs Narbonnais	- 75 % de la capacité totale d'accueil de l'Aude ; - hébergements : résidences secondaires et meublés (plus de 70% du parc de logements touristiques) ; nombreux hôtels (un peu moins de 50% de l'offre de l'Aude pour les hôtels de 2 étoiles ou moins mais peu d'hôtels de haute qualité) ; hôtellerie de plein air : 71% des emplacements de l'Aude, 40% des établissements : très forte capacité d'accueil, très grande offre en activités de loisirs ; villages vacances : 70% de la capacité totale du département ; gîtes et chambres d'hôtes : 18% de la capacité d'hébergement plus généralement localisés du côté des Corbières maritimes et en bordure d'étangs ; - camping caristes : retraités mais aussi jeunes sportifs ; fréquentent zones naturelles et pourtour étangs ;
		PNR de la Narbonnaise (pourtour des étangs et amont du canal de la Robine)	- hébergements « Nature et patrimoine » : en grande partie situés sur le pourtour des étangs ou en amont du canal de la Robine : 18 gîtes, 7 maisons d'hôtes, 7 campings.
		les 6 communes du pourtour lagunaire (Gruissan, Narbonne, Bages, Peyriac-de-Mer, Sigean, Port-la-Nouvelle)	hébergements : 52 établissements hôteliers (hôtels et résidences), 10 campings, 37 chambres d'hôtes, 1171 gîtes et meublés.
		Grand Castérou	hébergements : 36 lits.
Etang de la Palme	PNR Narbonnaise	Communes littorales	résidences secondaires et locations de meublés : plus de 75% de la capacité totale d'accueil de l'Aude.
		PNR de la Narbonnaise	hébergements « Nature et Patrimoine » : 18 gîtes avec 46 chambres pouvant accueillir 84 personnes, 7 maisons d'hôtes avec 24 chambres pour 53 personnes, 7 campings avec 1400 emplacements, ainsi que des bungalows et des mobiles homes.
		Leucate	hébergements : 6 hôtels, 3 campings, 9 chambres d'hôtes, 2 résidences hôtelière de tourisme, 2 villages vacances, résidences secondaires (88,9% des logements).
		La Palme	hébergements : 2 campings, 5 gîtes, 25 meublés touristiques, 9 chambres d'hôtes, nombreuses résidences secondaires, aucun hôtel.
		Roquefort des Corbières	chambres d'hôtes : au nombre de 9.
		La Franqui	hébergements : 1 hôtel, 2 campings, 2 villages vacances, résidences secondaires (87% des logements).
		Port la Nouvelle	hébergements : 4 hôtels, 3 campings.
Etang de Salses - Leucate	RIVAGE	complexe lagunaire	hébergements : 9 hôtels, 37 campings, 29390 résidences secondaires (soit 70,4% de l'ensemble des logements).
		Salses	campings : 2 : capacité totale : 630 emplacements.
		Saint Laurent de la Salanque	campings : 1 : capacité totale : 600 emplacements.
		Le Barcarès	- campings : 16 : capacité totale : 10 324 emplacements ; - port de plaisance : 1 027 dont 495 pour les marinas.
		Leucate	- campings : 6 campings : capacité totale 964 emplacements ; - port de plaisance : 1 100 anneaux.
		Fitou	campings : 1 : capacité totale 100 emplacements.
		Caves	campings : 1 projet : capacité totale 100 emplacements.
Complexe lagunaire de Canet - Saint Nazaire	CAPM	Site Natura 2000	campings : 1 camping sur le site et 5 campings en périphérie immédiate.
Site Natura 2000 « Posidonies de la Côte des Albères »	CG 66	côte rocheuse	- capacité d'accueil des structures touristiques en 2001 : 27852 personnes.
		Argelès-sur-Mer	- capacité d'accueil 2001 : 92 000 personnes ; - hébergements : 25 hôtels et résidences, 54 campings ; - port de plaisance : 777 places permanentes et 30 places réservées aux visiteurs, 2ème port de plaisance du département (après St Cyprien).
		Banyuls sur Mer	- hébergements : 10 hôtels et résidences, 2 campings ; - port de plaisance : 370 anneaux.
		Port-Vendres	- hébergements : 4 hôtels et résidences ; - port de plaisance : environ 250 postes.
		Collioure	- hébergements : 14 hôtels et résidences, 2 campings ; - port de plaisance : 93 anneaux à l'année, auxquels il faut ajouter en saison 28 anneaux.
		Cerbère	- port de plaisance : pontons amovibles permettant une capacité d'accueil de 150 anneaux, mis en place pour la saison estivale puis retirés ensuite.

3. La fréquentation

3.1. Quelques exemples de villes à forte fréquentation

Le tableau ci-dessous présente les communes littorales ayant les plus fortes populations estivales.

Parmi elles, Agde est largement au-dessus de la moyenne avec une fréquentation deux fois plus importante que les autres grosses villes littorales.

Communes littorales	Population hivernale	Population estivale
Le Grau du Roi/Port-Camargue	6000 personnes	105 000 personnes
La Grande Motte	8200 personnes	100 000 personnes
Agde	20 000 personnes	200 000 personnes
Leucate	3400 personnes	86 800 personnes
Le Barcarès	4400 personnes	80 000 personnes
Saint Cyprien	7000 personnes	60 000 personnes
Argelès-sur-Mer	9800 personnes	90 000 personnes

Figure 8 : Les communes littorales à forte capacité d'accueil dans le Languedoc-Roussillon

3.2. La fréquentation des différents territoires littoraux

Le tableau ci-dessous présente la fréquentation touristique sur les différents territoires littoraux du Languedoc-Roussillon.

Tout comme pour les tableaux précédents illustrant l'offre touristique et la capacité d'accueil des différents territoires littoraux, les données ne sont pas toujours aussi précises selon les sites (certaines concernent des villes, d'autres des sites naturels, d'autres les deux), ce qui rend leur comparaison assez délicate.

Cependant, quelque soit le territoire littoral, la fréquentation d'une manière générale est importante.

Territoire littoral	Site	Nombre et type de visiteurs	Type de tourisme	Remarque
Petite Camargue	Centre du Scamandre	environ 10 000 visiteurs/an	–	Evolution croissante dans la fréquentation touristique : augmentation du nombre de vacanciers durant les « avant » ou « arrière » saisons au détriment de la pleine saison estivale.
	Grau du Roi	Très développé, vacanciers en provenance du nord de la France et de l'Europe	Tourisme balnéaire	
	Port Camargue	Très développé		
	Aigues Mortes	Important tout au long de l'année	Tourisme culturel	
	Petit Rhône et canal du Rhône à Sète	En lente expansion	Tourisme fluvial	
Etang de l'Or	Portion littorale du Petit et du Grand Travers	entre 4500 et 7000 personnes en période estivale.	Tourisme balnéaire	Fréquentation massive.
Etangs palavasiens	Lido	4500 pers/j, plus de 80% de plagistes	Tourisme balnéaire	–
	Marais de Lattes - Méjean	entre 60 et 80 000 visiteurs / an	–	
	Maison de la Nature de Lattes	environ 18 000 visiteurs/an et environ 100 000 sur les 2 sentiers de découverte alentours	–	
	Cathédrale de Maguelone	plus de 1800 pers/j, plus de 50% de plagistes	–	
	Bois des Aresquiers	–	Promenade à pied, vélo ou cheval	
	Canal du Rhône à Sète	5000 pénichettes/an	Tourisme fluvial	
		-	Cyclotourisme	
	Salins de Villeneuve	100 pers/j en moyenne	–	
	Salins de Frontignan	Population locale essentiellement	Promenades à pied et en vélo, groupes de visiteurs encadrés	
	Chemin de halage de la lagune de Gâchon	Plus de 1000 pers/j le week-end Stationnement sauvage : plus de 500 voiture/j le week-end	Tourisme balnéaire	
Parking de l'escale et des Aresquiers	Plus de 350 voitures le week-end, principalement la population locale	–		
Etang de Thau	Balaruc	Près de 35 000 curistes par an, 2 ^{ème} station thermale française	Tourisme thermal	–
Etangs du Bagnas	Cap d'Agde	environ 20 000 habitants en hiver pour plus de 200 000 en période estivale	–	–
	Marseillan	environ 20 000 habitants en hiver pour près de 80 000 en période estivale	–	

Site Natura 2000 marin «Posidonies du Cap d'Agde»	Cap d'Agde	25 000 plongées par été	Plongée sous-marine	-
		105 000 entrées annuelles (2005)	Visite de l'aquarium	
	Agde	1.500.000 touristes par an	-	
Etangs Narbonnais	Sainte Lucie	67230 visiteurs en 2002	-	→ Depuis quelques années, phénomène de désaisonnalisation au détriment des mois de juillet et août, et engouement de plus en plus important du public pour un cadre de vacances proche de la nature qui vient compléter l'offre de vacances proposée par la majorité des stations balnéaires ; → De plus, baisse de la fréquentation ces dernières années.
	Domaine du Grand Castélou	2 000 personnes venues spontanément et 3 000 enfants accueillis lors de journée d'animation pour les scolaires en 2005 (répartition saisonnière entre les périodes d'accueil des scolaires et celle du grand public, surtout présent durant l'été, à hauteur d'environ 20 personnes par jour)	-	
	Réserve Africaine de Sigean	300.000 à 380.000 visiteurs/entrées par an Pic d'activité concentré sur les 2 mois d'été (150.000 à 180.000 personnes).	-	
Etang de La Palme	Leucate	Population permanente de 3 392 habitants, et passage à 86 820 habitants en juillet et août (multiplication par 25)	-	→ Phénomène de désaisonnalisation, significativement observable au regard des mois du printemps, et surtout du mois de juin (en 2000, la fréquentation de Juin a atteint 30% du niveau de juillet).
	Etang de La Palme	Fréquentation maximum estivale 2006 : environ 150 personnes / jour.	-	
Etang Salses - Leucate	Port Leucate	Ces 2 unités touristiques accueillent en été plus de 87% de la population estivale, soit près de 126 000 personnes	-	→ Tourisme encore peu tourné vers la découverte du milieu lagunaire.
	Port Barcarès			
Complexe lagunaire de Canet - Saint Nazaire	Partie Ouest de l'étang	Peu fréquentée par les touristes mais principalement des habitants des communes avoisinantes.	Tourisme plus orienté vers un tourisme alliant culture, loisirs, nature et sport que vers un tourisme de masse balnéaire	-
	Partie Est	Importante fréquentation	Tourisme balnéaire de masse	
	Golf de Saint-Cyprien	Tout au long de l'année, en moyenne 200 personnes par jour	Tourisme sportif : Golf	
Site Natura 2000 « Posidonies de la Côte des Albères »	Collioure	actuellement 30000 personnes en moyenne avec une pointe à 6000 personnes lors des fêtes de St Vincent du 14 au 18 Août	-	-
	Argelès-sur-mer	1 ^{ère} station touristique du département et 2 ^{ème} station au niveau du Languedoc-Roussillon (après Agde)	-	
	Côte rocheuse	plus de 30 000 plongeurs encadrés par des structures	Plongée sous -marine	
	Observatoire Océanographique de Banyuls-sur-Mer (laboratoire Arago)	de 50000 à 60000 visiteurs chaque année, auxquels s'ajoute une importante fréquentation des écoles et collèges du département	Visite de l'aquarium	

III. Impacts de l'activité touristique sur le littoral du Languedoc-Roussillon

1. Impacts socio-économiques

1.1. Les retombées économiques au niveau du Languedoc-Roussillon

Remarque préalable :

Les données relatives aux retombées économiques du tourisme concernent d'une manière générale la région entière, sans différenciation du littoral et de l'arrière pays.

C'est pourquoi les données présentées ci-dessous, qui concernent uniquement les retombées économiques sur le littoral, sont assez limitées.

En Languedoc-Roussillon, le tourisme a un impact important sur l'emploi local au niveau du littoral comme du reste de la région, et contribue à la dynamique économique régionale.

Sur l'ensemble de la région Languedoc-Roussillon, le tourisme génère entre 30.000 (janvier) et 74.000 (juillet/août) emplois salariés selon la saison.

Sur l'année, 46 100 emplois salariés en moyenne sont directement liés à la fréquentation touristique, représentant 6,8% de l'emploi salarié total de la région.

Sur ces totaux, la zone littorale comptabilise en moyenne **34% des emplois sur l'année**, soit près de **15 680 emplois** et **43% des emplois en pleine saison**, soit **31 820 emplois** (INSEE et les Comités Départementaux du Tourisme de l'Aude, du Gard, de l'Hérault, de la Lozère et des Pyrénées-Orientales, 2006.).

Quatrième région touristique de métropole après l'Île de France, PACA et Rhône Alpes, le Languedoc-Roussillon concentre près de 8 % des dépenses touristiques.

L'activité touristique est la première activité économique de la région. Elle génère près de 7 milliards d'euros, soit 14,9% du PIB régional (2^{ème} rang après la Corse), contre 6,1% en France (Direction du tourisme, compte satellite du tourisme, 2004).

Sur ce chiffre, environ **70%** est généré par **le littoral**, soit un peu moins de **5 milliards d'euros**.

Sur les territoires littoraux, le tourisme est une activité économique de première importance qui se matérialise sous formes de prestations très diversifiées (cf. paragraphe 2.1, *l'offre touristique des territoires littoraux*). Cependant, malgré cette diversité, la plus lucrative reste de loin le tourisme balnéaire (plage, baignade, etc.).

Le tableau ci-dessous présente les retombées économiques de l'activité touristiques sur les divers territoires littoraux (certains ne sont pas mentionnés par manque de données).

Territoires littoraux	Poids du tourisme	Chiffres d'affaire	Informations complémentaires
Etangs palavasiens	Principale ressource économique des communes du périmètre	–	–
Etang de Thau	Activité économique importante 411 entreprises dans le secteur du tourisme	Environ 275 millions d'euros	–
Complexe lagunaire de Pissevaches - La Matte - Vendres	Pôle économique majeur	–	–
Etangs de Salses - Leucate	Activité économique de première importance	Environ 600 millions d'euros pour la Narbonnaise	- Tourisme balnéaire très majoritaire - Dépenses journalières moyennes d'un client : • littoral : 20,92 € ; • ville : 28,16€ • arrière pays : 29,15€.
Etang de La Palme	1 emploi sur 6 correspond directement ou indirectement au secteur du tourisme		–
Etangs de Canet - Saint Nazaire	Une des activités économiques les plus importantes de la région	–	Entre 70 et 80% du tourisme est balnéaire

1.2. Les impacts sociaux sur les territoires littoraux

Sur les différents sites lagunaires littoraux, les impacts sociaux se traduisent principalement par des **conflits d'usage**.

Les conflits les plus souvent rencontrés sont présentés dans le tableau ci-dessous.

Nature du conflit d'usage	Causes de l'impact
sportifs nautiques / pêcheurs	<ul style="list-style-type: none">• occupation de l'espace ;• dégradation potentielle des filets de pêche.
promeneurs / pratiquants d'activités motorisées	<ul style="list-style-type: none">• nuisance sonore préjudiciable à la tranquillité du site ;• gêne et danger pour les randonneurs qui empruntent les mêmes itinéraires ;• dégradation des milieux.
chasseurs / pratiquants d'activités motorisées	<ul style="list-style-type: none">• nuisance sonore préjudiciable à la tranquillité du site et à la présence d'animaux ;• dégradation des milieux.
agriculteurs / pratiquants d'activités motorisées	<ul style="list-style-type: none">• nuisance sonore préjudiciable à la tranquillité du site ;• dégradation des milieux.
habitants / touristes	<ul style="list-style-type: none">• nombre important de résidences secondaires et de campings.

On peut aussi noter d'autres types d'impacts sociaux, moins couramment cités :

- les **problèmes de sécurité** :

Ce phénomène est lié à plusieurs choses : une fréquentation touristique excessive qui peut entraîner la présence d'animaux domestiques divagants, la proximité des sites avec des infrastructures routières très fréquentées, etc.

- la « **dégradation sociale** » :

Ce phénomène est dû au développement d'un tourisme de masse : il est lié à la non maîtrise de la fréquentation, provoque un rejet des touristes par les habitants locaux ;

- la **pression foncière** :

La région Languedoc-Roussillon accueille chaque année de plus en plus de nouveaux résidents, actifs ou non, ainsi qu'un nombre important de touristes, dont les attentes diffèrent.

Les résidents actifs ont des attentes en terme de développement économique et d'emploi, alors que les non actifs (dont les retraités) et les touristes sont plutôt préoccupés par le maintien de la qualité des paysages et la préservation des sites tout en exigeant un bon niveau d'équipement et de services. Les attentes contrastées de ces différentes populations créent une compétition pour l'accès au territoire puis pour sa destination, compétition qui participe massivement à la pression foncière.

2. Impacts sur les espaces naturels

Le tableau ci-après présente les impacts de l'activité touristique sur les territoires littoraux.

Il n'ai pas fait de différenciation des impacts par territoire car ceux-ci sont à peu près similaires quelques soient les sites lagunaires.

Les impacts sont donc présentés d'une façon globale, selon leur nature.

Nature de l'impact		Causes de l'impact
Destruction de milieux naturels terrestres	Dégradation des cordons dunaires et des zones humides périphériques	<ul style="list-style-type: none"> • piétinement répétitif dû à une fréquentation excessive ; • stationnement des voitures voire des camping-cars, lié aux activités sportives nautiques (planches à voile, kite surf) et aux activités balnéaires en générales (baignade, plage) ; • divers types de randonnées (pédestre, VTT, cheval, découverte) ; • activités sportives motorisées (moto, quad) ; • nombre important de résidences secondaires et de campings et de grosses infrastructures touristiques littorales (mission racine) ; • cabanisation non maîtrisée ; • incendies ; • manque de sensibilisation des estivants à la sensibilité du milieu lagunaire.
	Destruction de la flore	<ul style="list-style-type: none"> • loisirs motorisés (moto, quad) ; • cueillette des espèces végétales ; • divers types de randonnées (pédestre, VTT, cheval, découverte) ; • aménagements (routes, bâtiments, etc.) entraînant le remplacement des espèces caractéristiques par des plantes rudérales ; • piétinement répétitif dû à une fréquentation excessive ; • développement non maîtrisé de la cabanisation entraînant une végétation de plus en plus rase ; • incendies ; • manque de sensibilisation des estivants à la sensibilité du milieu lagunaire.
Dérangement de la faune terrestre	Dérangement de l'avifaune nicheuse, pouvant même aller jusqu'à la destruction et/ou le délaisement des nids pour les oiseaux qui nichent à même le sol	<ul style="list-style-type: none"> • divers types de randonnées (pédestre, VTT, cheval, découverte) ; • sports motorisés (moto, quad) : bruits ; • fréquentation excessive ; • nombre important de résidences secondaires et de campings.
	Raréfaction du gibier	<ul style="list-style-type: none"> • fréquentation excessive ; • développement non maîtrisé de constructions illicites (cabanisation) ; • nombre important de résidences secondaires et de campings.
Destruction des milieux aquatiques	Destruction des espèces et des habitats lagunaires et de la bande côtière	<ul style="list-style-type: none"> • mouillages des bateaux de plaisance (destruction des herbiers, du coralligène) ; • activités sous marines : coups de palmes intempestifs des plongeurs, destructions volontaires, notamment des oursins pour attirer les poissons près des plongeurs durant les baptêmes ; • piétinement et d'écrasement des zones d'herbiers ou autres espèces végétales par les apprentis kite-surfers, par les baigneurs au niveau des zones rocheuses ; • introduction d'espèces invasives, telles que l'algue <i>Caulerpa Taxifolia</i> qui colonise les herbiers de posidonies ; • dérangement de la faune par le bruit des moteurs de bateau ou de jet ski et les vibrations associées (le son se propage 5 fois plus vite sous l'eau que dans l'air) ; • prélèvements « souvenirs » ou nourrissage d'animaux par les plongeurs ; • prélèvements excessifs (d'où diminution du stock, des tailles et modification du comportement des espèces) par les chasseurs sous marins ; • macro déchets provoquant l'étouffement de certaines espèces animales ; • substances toxiques pouvant empoisonner certaines espèces animales. • manque de sensibilisation des estivants à la sensibilité du milieu lagunaire.
	Dégradation de la colonne d'eau (eutrophisation, dégradation de la qualité des eaux, etc)	<ul style="list-style-type: none"> • installation des cabanes et dérive liée à leur utilisation (très souvent, installations vétustes ou inexistantes induisant des rejets directs dans les canaux riverains et les roudines entraînant des risques de pollution physico-chimique et bactérienne) ; • vidanges d'eaux vannes (eaux usées) par les campings car sur des aires non autorisées ; • insuffisance des équipements sanitaires sur les sites fréquentés et des aires de vidange pour les camping-cars ; • rejets d'eaux usées dus au nombre important de bateaux de plaisance peu équipés pour les traiter ; • problèmes d'assainissement des eaux usées domestiques due à affluence estivale, non prévue lors de la conception des stations d'épuration ;
	Problème de ressource en eau	<ul style="list-style-type: none"> • nombre important de résidences secondaires et de campings et de grosses infrastructures touristiques littorales (mission racine) ; • étiage des cours d'eau et des nappes phréatiques dû aux forages nombreux sur le littoral ; • augmentation drastique de population en période estivale.
Déchets sur les sites		<ul style="list-style-type: none"> • abandon de déchets par les randonneurs par exemple (bouteilles et sacs plastiques, canettes en aluminium, couches de bébé, ...) ; • abandon de macro déchets par les plaisanciers ; • fréquentation par les camping-cars sur des aires non aménagées ; • fréquentation excessive en général.

Conclusion : enjeux liés au développement de l'écotourisme sur les zones humides du Languedoc-Roussillon

De cet état des lieux du tourisme sur le littoral du Languedoc-Roussillon, il ressort plusieurs éléments.

Face à ces constats, il est possible de dégager une liste d'enjeux liés au développement d'activités écotouristiques sur les divers territoires littoraux de la région.

Ces éléments sont mis en parallèle dans le tableau de la page suivante.

Cette liste, non exhaustive, sera complétée et hiérarchisée au cours d'un groupe de travail réunissant divers acteurs du tourisme et de l'environnement au sens large.

Dans l'optique de fournir des éléments concrets pour la mise en place opérationnelle d'activités écotouristiques sur les territoires lagunaires littoraux du Languedoc-Roussillon, un autre rapport fait suite à celui-ci.

Il s'intitule « *Ecotourisme : outils et bonnes pratiques* », et a pour double objectif de :

- donner des éléments qui pourraient servir de modèle ou d'inspiration pour la mise en place d'actions d'écotourisme sur les zones humides littorales d'une part ;
- d'autre part de fournir des outils pour cadrer ce développement écotouristique.

Caractéristiques du tourisme actuellement proposé sur le littoral	Enjeux du développement de l'écotourisme sur les zones humides littorales
<p>- sur fréquentation touristique, en période estivale au moins, qui induit une destruction des milieux naturels et aquatiques, une dégradation de la qualité des eaux, et l'abandon de déchets sur les sites visités</p>	<p>- participer à la gestion de la fréquentation et des dégradations, aussi bien au niveau des activités touristiques (aménagements permettant de limiter les impacts de la fréquentation sur le milieu tout en répondant aux attentes des visiteurs) et des infrastructures associées qu'au niveau des hébergements (labellisation, équipements respectueux de l'environnement permettant des économies d'énergie, d'eau, bâtiments intégrés dans l'espace ...)</p> <p>- apporter des revenus (recettes d'exploitation perçues auprès du public : droit d'entrée, produits de services (parking, mouillage, visite guidée, expositions activités sportives, restauration ...), vente, événementiels, apports en nature (bénévolat pour la gestion du site, chantiers ...), ressources provenant d'entreprises touristiques (loyers, participation volontaire contractuelle, mécénat d'entreprises, etc.) réinvestis dans des actions de conservation</p>
<p>- touristes très mal informés sur la fragilité écologique des milieux naturels et les impactent négativement</p>	<p>- informer et sensibiliser le public à la fragilité de la nature et encourager le respect et la gestion avisée du patrimoine naturel et culturel par des visites touristiques et des programmes pédagogiques appropriés</p> <p>- faire prendre conscience aux visiteurs non seulement des valeurs multiples et importantes des milieux naturels (écologiques, culturelles, spirituelles, esthétiques, récréatives et économiques ...) et de l'impératif de les conserver, mais aussi de l'importance de protéger la nature au-delà du seul territoire visité</p>
<p>- méconnaissance par les touristes des milieux qu'ils visitent et des usages traditionnels qui y sont pratiqués</p>	<p>- inciter les touristes à respecter et soutenir les coutumes et valeurs traditionnelles des territoires qu'ils visitent</p> <p>- apprendre à apprécier les savoirs traditionnels</p> <p>- faire prendre conscience de la valeur (patrimoniale, écologique, etc.) de ces zones et de l'importance de les sauvegarder</p>
<p>- fréquentation touristique saisonnalisée, se concentrant très majoritairement sur quelques mois d'été, ce qui engendre une fréquentation parfois excessive et des retombées économiques (chiffres d'affaire, emplois générés) qui ne sont pas homogènes sur l'année</p>	<p>- permettre le développement sur les zones humides d'un tourisme plus étalé sur l'année, c'est-à-dire aussi bien aux touristes de pleine saison qu'aux touristes d'intersaison</p>
<p>- poids économique très important du tourisme au niveau du littoral languedocien, mais manque de diversification au niveau des acteurs qui s'impliquent dans cette activité</p>	<p>- offrir des possibilités d'emplois dans le tourisme aux populations du territoire (en tant qu'organismes, guides, interprètes de la nature, etc.) qui sont les personnes qui ont la meilleure connaissance de la région et de sa culture</p> <p>- augmenter les revenus des professionnels dans certains secteurs qui ne travaillent traditionnellement pas avec le secteur du tourisme (pour les pêcheurs, en développant des activités écotouristiques complémentaires de leur activité, pour les agriculteurs, en vendant leurs produits à des hébergements touristiques par exemple)</p>
<p>- image souvent négative du tourisme littoral car il est associé au tourisme de masse et rejet des touristes par les habitants locaux</p>	<p>- permettre aux zones humides littorales de devenir une entité naturelle « phare » de la région, qui pourrait ainsi communiquer sur ses efforts en matière de préservation de la nature et de tourisme durable sur ces espaces naturels</p> <p>- conserver la qualité de vie des habitants, en permettant de maintenir des services autrement voués à la disparition (par exemple : utilisation des transports publics par les visiteurs, permettant ainsi de maintenir un service essentiel à la population, ou encore transformation de certains bureaux de poste en lieux multiservices assurant à la fois l'accueil des visiteurs et les services postaux)</p>
<p>- capacité d'accueil et fréquentation touristiques très importantes sur le littoral, qui accueille à lui seul une très grande partie du tourisme régional</p>	<p>- permettre par la suite de mieux répartir le développement touristique régional au niveau spatial (entre zone côtière proprement dite, zone lagunaire et arrière pays), et ainsi favoriser une articulation et une cohérence entre ces territoires autour de thématiques différentes mais complémentaires.</p>
<p>- divers documents « de référence » fixant les futures orientations touristiques aux niveaux départemental, régional et national incluent également des aspects liés à la prise en compte de l'environnement dans le développement touristique. De la même façon, des documents d'orientation dans le domaine de l'environnement donnent un cadre environnemental au développement touristique</p>	<p>- encourager un maximum d'acteurs locaux à s'impliquer dans les activités écotouristiques, c'est-à-dire les entreprises du secteur du tourisme (associations, agences de voyages, propriétaires immobiliers, institutions impliquées dans le tourisme) mais aussi les communautés locales, les gestionnaires des sites concernés, etc.</p>
<p>- fréquentation touristique intensive sur le littoral, entraînant entre autres des problèmes de ressources en eau, d'assainissement des eaux usées, etc.</p>	<p>- intégration des divers effets du changement climatique (risque de submersion marine, mais surtout éventuels problèmes de sécheresse qui pourraient se poser dans les prochaines années).</p>

BIBLIOGRAPHIE

- Albarès L., Barbieri G., Bestion L., Laugier G. (2007). *L'impact du tourisme sur le littoral languedocien*. 37 p.
- Association de Défense de l'Environnement et de la Nature des pays d'Agde (2006). *Plan de Gestion 2006-2010 de la Réserve Naturelle Nationale du Bagnas*. 78 p.
- Association de Défense de l'Environnement et de la Nature des pays d'Agde (2008). *Document d'Objectifs Natura 2000 FR 910 14141 « Posidonies du Cap d'Agde »*. Inventaire de l'existant et analyse écologique. 301 p.
- Audouit C. (2008). *Pour une meilleure compréhension et analyse des dynamiques récréatives territoriales du littoral : méthodes et outils*. 12 p.
- Binche J-L, Cadene F., Caillot C., Ferrari B., Laffon J-F, Licari M-L (2004). *Document d'Objectifs du site Natura 2000 FR 910 1482 « Posidonies de la côte des Albères »*. Inventaire et analyse de l'existant. 106 p.
- Biotope et Communauté d'Agglomération Perpignan Méditerranée (2005). *Document d'Objectifs de la zone spéciale de conservation « complexe lagunaire de Canet Saint-Nazaire »*. 263 p.
- Biotope (2008). *Stratégie Régionale pour la Biodiversité de la région Languedoc-Roussillon – document provisoire*. Conseil Régional du Languedoc-Roussillon. 143 p.
- Commission Méditerranéenne de Développement Durable du Plan d'Action pour la Méditerranée (2005). *Stratégie méditerranéenne pour le développement durable*. 68 p.
- *Compte-rendu : saison 2007 : poste d'éco garde, site de la grande Maïre Natura 2000, Portiragnes (34)*. (2007). 14 p.
- Conseil Général de l'Aude, Comité Départemental du Tourisme de l'Aude (2004). *Schéma Départemental de Développement Touristique. Un projet pour l'Aude*. 44 p.
- Conseil Général de l'Hérault, Comité départemental du Tourisme de l'Hérault (2005). *Schéma Départemental de Développement du Tourisme et des Loisirs 2005-2010*. 16 p.
- Conseil Général des Pyrénées Orientales (2006). *Schéma Départemental du Tourisme 2006-2012*. 17 p.
- Conseil Général des Pyrénées Orientales (2006). *Schéma Départemental du Tourisme 2006-2012. Fiches actions*. 93 p.
- Conseil Régional du Languedoc-Roussillon (2006). *Schéma Régional de Développement Touristique*. 22 p.
- CREA TER, Ingénieurs - Conseil, ECOSYS Territoires & Paysages (2006). *Evolution des campings sur le littoral Languedoc-Roussillon. Etat des lieux par une approche indicateurs*. Mission Interministérielle d'Aménagement du Littoral Languedoc-Roussillon. 107 p.
- Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable (2004). *Stratégie nationale pour la Biodiversité : enjeux, finalités, orientations*. 49 p.
- Mission Interministérielle d'Aménagement du Littoral Languedoc-Roussillon (2002). *Proposition de Plan de Développement Durable du littoral*. 59 p.
- Parc naturel régional de la Narbonnaise en Méditerranée (2006). *État des lieux du DOCOB des étangs Narbonnais. Diagnostic socio-économique*. 69 p.
- Parc naturel régional de la Narbonnaise en Méditerranée (2006). *Document d'Objectifs du site Natura 2000 de l'étang de La Palme. Etat des lieux*. 143 p.
- Préfecture de la région Languedoc-Roussillon (2004). *Projet d'Action Stratégique de l'Etat en Région pour le Languedoc-Roussillon*. 19 p.
- PROSCOT, SEBLI (2007). *SCOT du Biterrois. Diagnostic – tourisme*. 5 p.
- Syndicat Mixte Basse Vallée de l'Aude (2007). *Document d'Objectifs du site Natura 2000 « Basse Plaine de l'Aude »*. Etat des lieux / Diagnostic. 122 p.

- Syndicat Mixte du Bassin de Thau (2006). *SCOT du Bassin de Thau, diagnostic économique du territoire de Thau*. 38 p.
- Syndicat Mixte du Bassin de Thau. *Fiches synthétiques des principales filières du territoire de Thau*. 32 p.
- Syndicat Mixte des Etangs Littoraux (2007). *Document d'Objectifs Natura 2000 des sites « Etangs palavasiens et étang de l'Estagnol »*. 48 p.
- Syndicat Mixte de gestion de la Camargue Gardoise (2007). *Document d'Objectifs Petite Camargue, 2008-2014*. 243 p.
- Syndicat Mixte de Gestion de l'Etang de l'Or (2007). *Document d'Objectifs Natura 2000 des sites « Etangs de Mauguio », diagnostic socio-économique*. 35 p.
- Syndicat Mixte SCOT Littoral Sud (2005). *Rapport de présentation – diagnostic*. 84 p.
- Syndique H. (2003). *La valorisation touristique des lagunes méditerranéennes*. Syndicat mixte pour l'aménagement touristique en Languedoc-Roussillon. 193 p.

- Site du Comité Régional du Tourisme Languedoc-Roussillon. Modifié le vendredi 23 mai 2008 11:29:16. Type : text/html. Encodage : ISO-8859-1. Disponible sur web : <http://www.sunfrance.com/>
- Site du Comité Départemental du Tourisme du Gard. Modifié le vendredi 23 mai 2008 11:41:02. Type : text/html. Encodage : ISO-8859-1. Disponible sur web : <http://www.tourismegard.com/editor/www/www.tourismegard.com/html/public/pages/fr/sectionF/page1.php>
- Site du Comité Départemental du Tourisme de l'Hérault. Modifié le vendredi 23 mai 2008 11:42:27. Type : text/html. Encodage : ISO-8859-1. Disponible sur web : <http://www.cdt-herault.fr/>
- Site du Comité Départemental du Tourisme de l'Aude. Modifié le vendredi 23 mai 2008 11:43:40. Type : text/html. Encodage : ISO-8859-1. Disponible sur web : http://www.audetourisme.com/index.php3?id_gmenu=13367&code_menu=etudes&langue=fr
- Site du Comité Départemental du Tourisme des Pyrénées Orientales. Modifié le vendredi 23 mai 2008 11:45:17. Type : text/html. Encodage : ISO-8859-1. Disponible sur web : <http://www.cdt66-observatoire.com/>
- Site de Green Globe. Modifié le mercredi 16 avril 2008 09:58:23. Type : text/html. Encodage : UTF-8. Disponible sur web : <http://www.ec3global.com/products-programs/green-globe/Default.aspx>
- Site de Ecotourism Australia, label « International Ecotourism Standard ». Modifié le mercredi 16 avril 2008 10:29:06. Type : text/html. Encodage : ISO-8859-1. Disponible sur web : <http://www.ecotourism.org.au/membership.asp>
- Site de la Clef Verte. Modifié le mardi 29 janvier 2008 18:25:13. Type : text/html. Encodage : ISO-8859-1. Disponible sur web : <http://www.laclefverte.org/>
- Site du Pavillon Bleu. Modifié le mercredi 16 avril 2008 09:56:07. Type : text/html. Encodage : ISO-8859-1. Disponible sur web : <http://www.pavillonbleu.org/>
- Site de Touring nature, label « Village + ». Modifié le mercredi 16 avril 2008 10:33:43. Type : text/html. Encodage : ISO-8859-1. Disponible sur web : <http://www.touringnature.com/index.php?langue=francais&PHPSESSID=cbb1ac583b52494cfb326da3e2851a86>
- Site d'ATR. Modifié le mercredi 16 avril 2008 10:00:24. Type : text/html. Encodage : ISO-8859-1. Disponible sur web : <http://www.tourisme-responsable.org/>
- Site de l'écolabel européen. Modifié le mercredi 14 février 2007 20:43:52. Type : text/html. Encodage : ISO-8859-1. Disponible sur web : <http://www.eco-label.com/french/>
- Site de Gîtes de France. Modifié le mercredi 16 avril 2008 09:46:53. Type : text/html. Encodage : ISO-8859-1. Disponible sur web : http://www.gites-de-france.com/gites/fr/gites_ruraux/en_savoir_plus/obtenir_le_label_gites_de_france
- Site des Gîtes Panda. Modifié le mercredi 16 avril 2008 04:25:02. Type : text/html. Encodage : ISO-8859-1. Disponible sur web : http://www.gites-de-france.com/gites/fr/gites_ruraux/sejours_thematiques/gites_panda
- Site de Gîtes de France, label « Eco-gîtes ». Modifié le mercredi 16 avril 2008 04:22:35. Type : text/html. Encodage : ISO-8859-1. Disponible sur web : http://www.gites-de-france.com/gites/fr/gites_ruraux/en_savoir_plus/obtenir_le_label_gites_de_france
- Site des Pôles d'Excellence Rurale. Modifié le mercredi 16 avril 2008 08:27:24. Type : text/html. Encodage : ISO-8859-1. Disponible sur Web : <http://poles-excellence-rurale.diact.gouv.fr/>
- Site des Grands Sites de France. Modifié le mardi 15 avril 2008 10:06:07. Type : text/html. Encodage : ISO-8859-1. Disponible sur web : <http://www.grandsitedefrance.com/>
- Site des Sites Remarquables du Goût. Modifié le mercredi 16 avril 2008 10:25:52. Type : text/html. Encodage : ISO-8859-1. Disponible sur web : http://www.sitesremarquablesdugout.com/srg/pages/fr/accueil_1.htm

- Audouit C., 2008. Programme Syscolag (thèse sur l'analyse des dynamiques récréatives territoriales du littoral languedocien).